Conseil des arts du Canada | Canada Council for the Arts

Rapport financier

trimestriel

Non vérifié

Période terminée le 31 décembre 2014
Publié le 27 février 2015

De l'art plein la vie
Bringing the arts to life

Conseil des arts du Canada | Canada Council for the Arts

Commentaires et analyse de la direction

Rapport trimestriel

Période terminée le 31 décembre 2014
Publié le 27 février 2015

De l'art plein la vie
Bringing the arts to life

INTRODUCTION

L'exposé narratif traite des résultats financiers du Conseil des arts du Canada (le Conseil) pour les neuf mois ayant pris fin le 31 décembre 2014, selon les états financiers trimestriels non vérifiés en annexe. Lesdits états financiers, qui ont été divulgués conformément aux exigences de l'article 131.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

La haute direction est responsable de l'information présentée dans les états financiers trimestriels non vérifiés et dans le présent exposé narratif, lesquels ont été examinés et approuvés par le Comité des finances et de l'audit du conseil d'administration (CA) du Conseil. Pour déterminer l'information à inclure dans le présent exposé, la direction applique le principe de l'importance relative. La direction considère l'information importante lorsqu'il est probable que son omission ou son inexactitude, selon les circonstances, aurait comme conséquence d'influer sur les décisions du principal utilisateur de ladite information, soit le gouvernement du Canada.

Le présent exposé contient des « déclarations prospectives » reflétant les attentes de la direction à l'égard des résultats des activités du Conseil. Ces déclarations ne constituent pas des faits, mais uniquement des estimations fondées sur l'information et les hypothèses dont la direction dispose actuellement ou qu'elle a élaborées, qui comportent néanmoins divers risques et incertitudes. En raison de ces facteurs, entre autres, les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes énoncées ou suggérées dans les déclarations prospectives.

En vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques, le Conseil n'est pas tenu de déposer un plan d'entreprise auprès du gouvernement du Canada. Par conséquent, ni cet exposé narratif ni les états financiers trimestriels non vérifiés ne présentent une comparaison des résultats par rapport au plan d'entreprise du Conseil. Par contre, comme l'exigent les NCSP, les états financiers trimestriels non vérifiés présentent des comparaisons en fonction du budget approuvé pour l'exercice.

POINTS SAILLANTS

Le nouveau directeur et chef de la direction du Conseil, Simon Brault, a prononcé des allocutions lors d'événements au cours de l'automne 2014. Il y a souligné le travail accompli par l'organisme, ainsi que ses plans futurs. Au nombre de ces événements, mentionnons :

- La 40e conférence internationale Social Theory, Politics and Arts à l'École de sciences politiques de l'Université d'Ottawa tenue le 10 octobre 2014.
- La réunion des Organismes nationaux de services aux arts (ONSA) tenue le 19 octobre 2014. Le thème de cette année choisi par le groupe de coordination des ONSA était la recherche dans le domaine des arts. Les débats entre les 65 représentants présents ont principalement porté sur les questions de partage des ressources, de collaboration et de diffusion des résultats de recherche à un vaste public.
- L'Assemblée générale annuelle des Organismes publics de soutien aux arts du Canada (OPSAC) (dont le secrétariat est assuré par le Conseil) qui s'est déroulée à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) du 12 au 14 novembre 2014. Les présidents des conseils d'administration, les directeurs et les cadres supérieurs des conseils des arts provinciaux et territoriaux du Canada ont, conjointement avec le Conseil, étudié en profondeur l'incidence économique, sociale, communautaire, démocratique et intrinsèque/individuelle du financement public des arts, sa contribution à la société canadienne et les avantages qu'il lui apporte.

L'exposition Banque d'art exposée s'est déroulée du 3 novembre 2014 au 16 janvier 2015 à la First Canadian Place Gallery dans le quartier des affaires de Toronto. L'exposition présentait 30 œuvres de la collection de la Banque d'art. La rétroaction positive sur la qualité des œuvres exposées et la forte composante de réseautage social de l'exposition ont incité la galerie à demander à la Banque d'art d'y organiser régulièrement des expositions.

Les lauréats des Prix littéraires du Gouverneur général (PLGG) ont été annoncés le 19 novembre 2014. Cette année, la promotion, à forte composante numérique, des prix portait sur la valorisation des meilleures œuvres de la littérature canadienne et offrait des possibilités d'engagement du public. La campagne a suscité énormément d'intérêt dans les médias sociaux et plus de 200 personnes ont assisté aux lectures des gagnants francophones et anglophones à la salle d'exposition Âjagemô dans les bureaux du Conseil.

Inaugurée à l'automne 2014, la salle d'exposition Âjagemô présente sa deuxième exposition intitulée Collection de nos pensées. La commissaire de l'exposition, Carol Wainio, est une lauréate des Prix du Gouverneur général en arts visuels et médiatiques. La sélection met en valeur les œuvres d'anciens lauréats et inaugure les célébrations du 15e anniversaire de ces prix en 2015. L'exposition Collection de nos pensées sera présentée jusqu'à la mi-avril 2015.

La Banque d'instruments de musique du Conseil des arts du Canada est heureuse d'enrichir sa collection permanente d'instruments à cordes exceptionnels du violon Januarius Gagliano Miller de 1768 grâce à un généreux don de madame June Miller de Toronto. Le violon d'une valeur de 375 000 $ est caractéristique de l'œuvre de Januarius Gagliano. Il est dans un excellent état de conservation.

Résultats nets

	Trois mois se terminant le 31 décembre				Neuf mois se terminant le 31 décembre			
(en milliers de dollars)	2014	2013	Augmentation/ (Diminution)	Variation (%)	2014	2013	Augmentation/ (Diminution)	Variation (%)
Revenus	7 707	3 751	3 956	105%	10 089	5 193	4 896	94%
Charges	(13 875)	(13 512)	363	3%	(149 246)	(152 486)	(3 240)	-2%
Crédits parlementaires	33 631	34 659	(1 028)	-3%	157 631	159 659	(2 028)	-1%
Résultats nets de la période	27 463	24 898	2 565	10%	18 474	12 366	6 108	49%

Aperçu des résultats nets du troisième trimestre

L'excédent budgétaire pour le trimestre s'élevait à 27,5 M$, soit une augmentation de 2,6 M$ par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation est liée à une plus grande distribution de revenu de placement pour le trimestre de 4,2 M$, qui a généré une rentrée de fonds et ainsi diminué de 1,0 M$ les réductions exigées par le financement du gouvernement pour la période par rapport à la même période l'an dernier.

Le Conseil continuera de surveiller ses résultats financiers dans le but de réaffecter aux dépenses de subventions les économies réalisées dans la prestation des programmes et l'administration générale.

CHANGEMENTS IMPORTANTS

Activités liées aux programmes

Le Conseil a préparé une nouvelle série de programmes nationaux non déterminés en fonction des disciplines artistiques qui seront présentés à son Assemblée publique annuelle en janvier 2015. Dans le cadre de ce processus, le nombre de programmes de subvention actuels passera de 142 à moins de 10. Ces changements ont pour objet de soutenir plus efficacement le milieu artistique canadien, d'être aussi flexibles et inclusifs que la diversité des pratiques et des communautés que le Conseil soutient, et de mieux définir les résultats escomptés du financement en vue de présenter un art d'excellente qualité aux Canadiens.

Le Conseil a également entrepris de réviser l'ensemble de ses prix afin d'élaborer un cadre qui permettra de mieux comprendre le rôle des prix en recherche et dans le milieu artistique. Le cadre comprend des principes directeurs pour faciliter la gestion des prix du Conseil et en faire évoluer le portefeuille.

Activités opérationnelles

Dans le cadre de sa transformation opérationnelle, le Conseil a poursuivi son travail de simplification des processus et des mesures de rendement. Plus de 50 employés de tous les niveaux et de toutes les Divisions prennent activement part à des groupes de travail pour appuyer cette démarche. Lorsque les exigences opérationnelles des programmes et des processus de subvention seront définies, on procédera à l'élaboration d'un nouveau portail qui permettra aux communautés artistiques d'interagir avec le Conseil.

Leadership et gouvernance

Joseph L. Rotman, président du Conseil des arts du Canada, est décédé le 27 janvier 2015. Il a laissé un important legs au Conseil en matière de vision, de gouvernance et de leadership. Il avait été nommé président en 2008 et son mandat avait été renouvelé en 2013. Conformément à la politique de gouvernance du Conseil, la vice-présidente, Nathalie Bondil, assumera les responsabilités du poste jusqu'à la nomination d'un nouveau président par le gouvernement fédéral. Madame Bondil est directrice et conservatrice en chef du Musée des beaux-arts de Montréal.

Madame Cheryl Sharfe de Winnipeg (Manitoba) a été nommée membre du CA pour un mandat de quatre ans à compter du 30 octobre 2014.

RÉSULTATS FINANCIERS

La section qui suit fournit davantage de détails et d'explications au sujet des résultats présentés dans les états financiers trimestriels :

Revenus

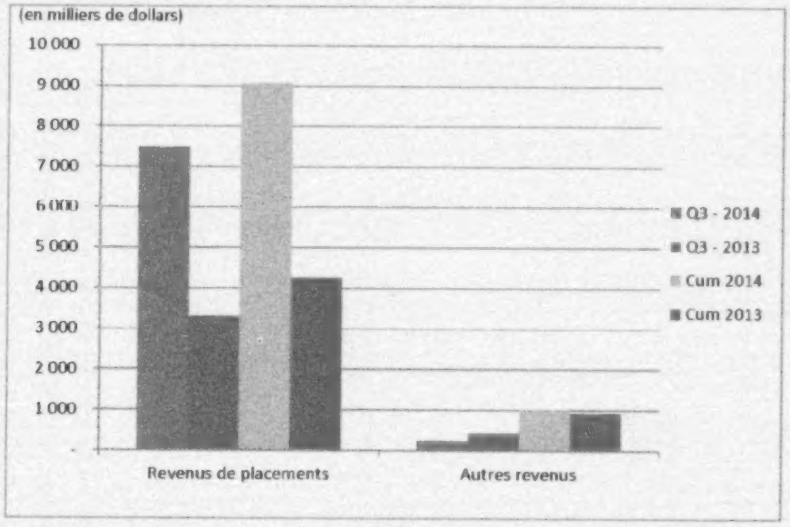

Revenus de placements

Les revenus nets de placement pour le trimestre sont plus élevés de 4,2 M$ que ceux de l'année dernière, essentiellement en raison d'une plus grande distribution de dividendes, soit de 4,0 M$. Ce revenu net de placement additionnel a été partiellement compensé par une augmentation de 0,2 M$ des frais de gestion du portefeuille de placement en raison de la transition d'un style de gestion passif à un style actif dans la catégorie des titres à revenu fixe et de l'augmentation de la valeur marchande comparativement à l'année dernière.

Autres revenus

La diminution des autres revenus pour le trimestre est due aux services administrés par le Conseil, tel que le groupe des Organismes publics de soutien aux arts du Canada et la Commission Internationale de Théâtre Francophone, qui ont été enregistrés dans le troisième trimestre l'année dernière comparativement au deuxième trimestre cette année. Les chiffres au 31 décembre sont comparables.

Charges

(en millions de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre			Neuf mois se terminant le 31 décembre		
	2014	2013	Augmentation/ (Diminution)	2014	2013	Augmentation/ (Diminution)
Subventions	5 009	4 504	505	123 044	125 474	(2 430)
Coûts de prestations de programmes	4 583	4 560	23	13 298	13 481	(183)
Perte de la Banque d'œuvres d'art	63	5	58	263	116	147
Commission canadienne pour l'UNESCO	482	514	(32)	1 413	1 617	(204)
Administration générale	3 738	3 929	(191)	11 228	11 798	(570)
Résultats nets de la période	13 875	13 512	363	149 246	152 486	(3 240)

Les charges liées aux subventions pour le trimestre sont plus élevées qu'à la même période l'an dernier parce que les échéanciers des concours et les dates d'approbation des résultats par le conseil d'administration étaient différents de l'année dernière. Le comparatif pour la période de neuf mois est plus enligné avec une variation de seulement 2%.

La diminution dans les frais de livraison de programmes et d'administration générale pour la période de neuf mois est principalement liée aux économies dans les salaires grâce aux postes vacants, aux efficiences reliées au processus d'évaluation par les pairs et des économies au niveau des coûts des locaux.

Le Conseil s'attend à ce que les charges totales de subventions soient plus élevées que le budget initial de 153.6 M$ par approximativement 1,5 M$ dû à la réallocation des économies dans les charges de livraison de programmes et d'administration générale.

Actifs financiers

(en millions de dollars)	31 décembre 2014	31 mars 2014	Augmentation/ (Diminution)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 497	251	20 246
Débiteurs	5 005	4 116	889
Placements de portefeuille	321 946	323 081	(1 135)
Total	347 448	327 448	20 000

Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'augmentation de 20,2 M$ des trésorerie et équivalents de trésorerie est en ligne avec le surplus de 18.5 M$ pour la période de neuf mois et est directement relié aux rentrées de fonds liées aux activités de fonctionnement de 19.3 M$.

Débiteurs

L'augmentation de 0,9 M$ provient en grande partie de revenus de placement courus additionnels de 2,1 M$ comparativement à la balance au 31 mars 2014. Cette augmentation a été partiellement compensé par l'encaissement de 1,1 M$ dans le premier trimestre du Budget supplémentaire des dépenses de 2013-2014, enregistrés comme débiteur en fin d'année.

Placements de portefeuille

La valeur marchande totale du portefeuille au 31 décembre 2014 était de 321,9 M$, dont 80,0 M$ étaient grevés d'affectations d'origine externe. Cela représente une baisse de 1,1 M$ par rapport au 31 mars 2014 et une hausse de 10,7 M$ par rapport au 31 décembre 2013.

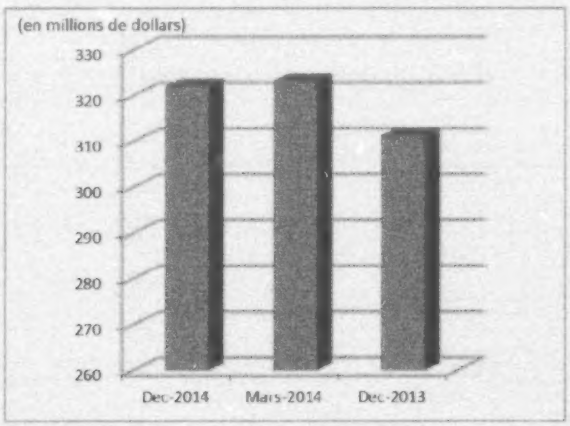

Le fonds dans son ensemble a présenté un rendement absolu de 1,1 % pour le trimestre, soit 1,7 % de moins que le rendement de l'indice de référence. Le principal facteur de rentabilité pendant cette période a été le rendement des gestionnaires de fonds immobilier et d'obligations. Durant le trimestre, les rendements étaient de 0,5 % à 3,5 % pour toutes les catégories d'actif, sauf pour les actions canadiennes qui ont générées un rendement négatif de 4,2 % comparé à l'indice de référence de -1,5 %.

Durant le trimestre, le fonds Killam a remboursé la balance de son interfonds de 8,8 M$ au Conseil. Le Conseil a réinvesti une portion de ce remboursement dans le fonds de Dotation du Conseil des arts et des fonds spéciaux. Le remboursement explique la réduction de la valeur marchande du fonds Killam et l'augmentation du fonds de Dotation du Conseil des arts et des fonds spéciaux depuis le 31 mars 2014.

Depuis le 31 mars 2014, le fonds dans son ensemble a généré un rendement absolu de 4,2 %, soit 2,4 % de moins que le rendement de l'indice de référence. Tous les gestionnaires ont des rendements positifs depuis le début de l'année, sauf le gestionnaire de fonds d'actions canadiennes (-0,7%). Les principaux responsables des rendements depuis le début de l'exercice sont la performance des gestionnaires de fonds d'infrastructure (19,9 %), d'immobilier (7,1 %) et d'obligations canadiennes (5.6 %).

Passifs

(en milliers de dollars)	31 décembre 2014	31 mars 2014	Augmentation/ (Diminution)
Découvert bancaire	-	542	(542)
Subventions à payer	32 665	30 901	1 764
Créditeurs et frais à payer	1 673	3 544	(1 871)
Produits reportés	7 116	7 477	(361)
Avantages sociaux futurs	2 689	2 530	159
Contributions grevées d'affectations d'origine externe	39 265	37 097	2 168
Total	83 408	82 091	1 317

Subventions à payer
L'augmentation de 1,8 M$ comparé au solde du 31 mars 2014 découle du fait que des subventions comptabilisées n'avaient pas encore été versées à la fin de la période de neuf mois.

Créditeurs et frais à payer
La baisse de 1,9 M$ comparé au solde du 31 mars 2014 est attribuable principalement à une réduction de 2 M$ de la somme des factures commerciales due aux échéances de paiement.

Contributions grevées d'affectations d'origine externe
L'augmentation de 2,2 M$ comparé au solde du 31 mars 2014 est attribuable principalement au surplus de 2,9 M$ pour la période de neuf mois. La majorité des activités reliées aux dotations grevées d'affectation d'origine externe seront encourues [illegible]s du quatrième trimestre.

Actifs non financiers

(en milliers de dollars)	31 décembre 2014	31 mars 2014	Augmentation/ (Diminution)
Immobilisations corporelles	8 338	8 904	(566)
Actifs de la Banque d'art	19 429	19 400	29
Instruments de musique	1	1	-
Frais payés d'avance	540	315	225
Total	28 308	28 620	(312)

Immobilisations corporelles
La réduction des immobilisations corporelles est attribuable principalement à l'amortissement.

Actifs de la Banque d'art
La Banque d'art du Conseil détient environ 17 500 œuvres d'art contemporains canadiens. Au 31 décembre 2014, la valeur estimative des actifs de la Banque d'art étaient d'environ 71 M$. Le Conseil assure les œuvres de la Banque d'art à leur valeur estimative.

Instruments de musique
Le Conseil gère la Banque d'instruments de musique et possède actuellement un archet de violoncelle et neuf instruments prestigieux de grande qualité. En plus, le Conseil gère douze instruments prêtés. La valeur estimative de ces instruments de musique au 31 décembre 2014 était de 37,4 M$. Ces instruments sont inclus dans l'état de la situation financière à une valeur nominale. Le Conseil assure ses instruments de musique à leur valeur estimative.

GESTION DU RISQUE

Risque d'organisation

Conformément aux pratiques de bonne gouvernance, le Conseil met à jour et révise constamment son profil de risque corporatif en déterminant et en incluant tous les changements dans son environnement de risque. Pour traiter les risques inclus dans le profil de risque corporatif du Conseil pour lesquels celui-ci n'a aucune appétence, on élabore des stratégies et des plans d'atténuation des risques, sous la supervision de membres désignés de la haute direction, afin de réduire l'exposition aux risques à un niveau acceptable et gérable.

Le Comité des finances et de l'audit a revu le profil de risque corporatif du Conseil présenté par la haute direction lors de la réunion de novembre 2014. La haute direction surveille les progrès dans la mise en œuvre de ces stratégies d'atténuation et fait état des résultats sur une base régulière au Comité de l'audit et des finances.

Risques financiers

Le Conseil est exposé à une variété de risques financiers en raison de ses placements de portefeuille. Le portefeuille de titres du Conseil est principalement exposé aux risques suivants : prix, taux d'intérêt et taux de change. Le Comité de placements révise la politique d'investissement du Conseil annuellement et recommande des changements à la répartition du portefeuille, si nécessaire, au Conseil d'administration. Cette politique énonce les objectifs et les lignes directrices d'investissement à long terme régissant les placements de portefeuille.

UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

L'information suivante complète celle fournie dans le présent document à l'égard de l'utilisation des crédits parlementaires du Conseil.

Le Conseil reçoit son financement principal par le biais de crédits votés par le Parlement. Le Conseil inscrit les crédits parlementaires reçus pour la période à titre de revenus dans l'état des résultats ou à titre de crédits parlementaires reportés en ce qui a trait aux montants reliés aux mois suivant la fin de la période. Le Conseil présente une analyse mensuelle des flux de trésorerie au ministère du Patrimoine canadien pour justifier ses prélèvements mensuels pour ses besoins de trésorerie. Les besoins en matière de flux de trésorerie ne correspondent pas forcément au calendrier des dépenses inscrites dans l'état des résultats. Le prélèvement mensuel est investi dans un fonds commun à court terme géré par un gestionnaire de placements professionnel. Le Conseil prélève de ce fonds ses besoins de trésorerie quotidiens.

Les crédits parlementaires approuvés reçus par le Conseil au cours de la période de neuf mois sont les suivants :

(en milliers de dollars)	31 décembre	
	2014	2013
Financement annuel d'exploitation approuvé		
Crédit 1 - Charges d'exploitation	182 093	180 261
Budget supplémentaires des dépenses	127	127
Rajustement relié à la rémunération	4	531
	182 224	180 919
Crédits parlementaires pour les frais d'exploitation inscrits dans l'état des résultats pour la période de neuf mois	(157 631)	(159 659)
Solde des fonds d'exploitation à recevoir	24 593	21 260

Conseil des arts du Canada | Canada Council for the Arts

États financiers

trimestriels

Non vérifiés

Ces états financiers pour le trimestre terminant le 31 décembre 2014 n'ont pas été révisés ou vérifiés par notre auditeur.

De l'art plein la vie
Bringing the arts to life

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que toutes les autres informations fournies dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

27 février 2015

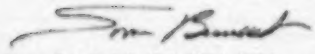

Simon Brault, O.C., O.Q., FCPA, FCGA
Directeur et chef de la direction

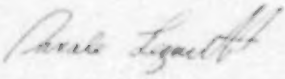

Pascale Legault, CPA, CA
Directrice générale des services financiers

État de la situation financière

(non vérifié) (en milliers de dollars)	31 décembre 2014	31 mars 2014
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 497 $	251 $
Débiteurs	5 005	4 116
Placements de portefeuille (note 3)	321 946	323 081
Total des actifs financiers	347 448	327 448
PASSIFS		
Découvert bancaire	-	542
Subventions à payer	32 665	80 901
Créditeurs et charges à payer	1 673	3 544
Revenus reportés	7 116	7 477
Avantages sociaux futurs	2 689	2 530
Revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	39 265	37 097
Total des passifs	83 408	82 091
	264 040	245 357
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	8 339	8 904
Actifs de la Banque d'art	19 429	19 400
Instruments de musique	1	1
Frais payés d'avance	540	315
Total des actifs non financiers	28 308	28 620
	292 348 $	273 977 $
L'excédent accumulé est constitué de :		
Excédent accumulé des activités	253 414	234 940
Gains de réévaluation cumulés	38 934	39 037
EXCEDENT ACCUMULE	292 348 $	273 977 $

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers

État des résultats

(non vérifié)	Budget Annuel	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
(en milliers de dollars)	2014	2014	2013	2014	2013
Revenus					
Revenus nets de placements (note 7)	9 127 $	7 475 $	3 314 $	9 068 $	4 265 $
Autres revenus	1 210	232	437	1 021	928
Total des revenus	10 337	7 707	3 751	10 089	5 193
Charges					
Programmes					
Subventions	153 580	5 009	4 504	123 044	125 474
Administration	14 754	3 581	3 437	10 258	10 293
Services	6 181	1 002	1 123	3 040	3 188
	174 515	9 592	9 064	136 342	138 955
Pertes nettes de la Banque d'art (note 5)	259	63	5	263	116
Commission canadienne pour l'UNESCO (note 9)	2 323	482	514	1 413	1 617
Administration générale	15 270	3 738	3 929	11 228	11 798
Total des charges	192 367	13 875	13 512	149 246	152 486
Déficit de la période lié aux activités avant les crédits parlementaires	(182 030)	(6 168)	(9 761)	(139 157)	(147 293)
Crédits Parlementaires	182 083	33 631	34 659	157 631	159 659
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	53	27 463	24 898	18 474	12 366
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	-	225 951	225 465	234 940	237 997
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, FIN DE LA PÉRIODE	53 $	253 414 $	250 363 $	253 414 $	250 363 $

État des gains et pertes de réévaluation

(non vérifié)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
(en milliers de dollars)	2014	2013	2014	2013
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	44 712 $	18 249 $	39 037 $	8 895 $
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants:				
Placements de portefeuille	(5 801)	9 241	180	18 667
Montants reclassés dans l'état des résultats:				
Dérivés	-	-	-	40
Placements de portefeuille	23	1 024	(283)	912
GAINS (PERTES) NETS DE RÉÉVALUATION POUR LA PÉRIODE	(5 778)	10 265	(103)	19 619
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, FIN DE LA PÉRIODE	38 934 $	28 514 $	38 934 $	28 514 $

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État de la variation de l'actif financier net

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	27 463 $	24 898 $	18 474 $	12 366 $
(Acquisition)/Disposition d'immobilisations corporelles	196	(392)	(222)	(846)
Amortissement des immobilisations corporelles	263	228	788	686
Acquisition de l'inventaire de la Banque d'art	(29)	(64)	(29)	(64)
	430	(228)	537	(224)
Acquisition de charges payées d'avance	(540)	(440)	(1 613)	(1 490)
Utilisation de charges payées d'avance	558	759	1 388	1 356
	18	319	(225)	(134)
Gains (pertes) nets de réévaluation	(5 778)	10 265	(104)	19 619
AUGMENTATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	22 133	35 254	18 683	31 627
ACTIFS FINANCIERS NETS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	241 907	221 263	245 357	224 890
ACTIFS FINANCIERS NETS, FIN DE LA PÉRIODE	264 040 $	256 517 $	264 040 $	256 517 $

État des flux de trésorerie

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
Activités de fonctionnement				
Excédent lié aux activités de la période	27 463 $	24 898 $	18 474 $	12 366 $
Gains (Pertes) sur disposition dans les placements de portefeuille (note 7)	(1 035)	1 349	(1 443)	1 200
Diminution des dérivés nets moins les gains réalisés transférés des gains de réévaluation et des revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe	-	-	-	(37)
Amortissement d'immobilisations corporelles	263	228	788	686
Dons à l'inventaire de la Banque d'art	-	(64)	-	(64)
(Augmentation) Diminution des charges payées d'avance	18	319	(225)	(134)
Augmentation (Diminution) des avantages sociaux futurs	96	(76)	159	(19)
Produits transférés des revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe aux revenus de placements (note 5)	3 371	1 065	2 925	273
Variation nette des éléments sans effet sur la trésorerie (note 10)	(41 298)	(33 405)	(1 357)	10 876
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités de fonctionnement	(11 122)	(5 686)	19 321	25 147
Activités d'investissement en immobilisations				
Rentrées (Sorties) de fonds liées aux activités d'investissement en immobilisations corporelles et actifs de la Banque d'art	167	(392)	(251)	(846)
Activités de placement				
Acquisition de placements de portefeuille	(18 725)	(82 050)	(24 385)	(109 726)
Disposition de placements de portefeuille	18 135	81 285	26 103	109 172
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités de placement	(590)	(765)	1 718	(554)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(11 545)	(6 843)	20 788	23 747
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, DÉBUT DE LA PÉRIODE	32 042	29 440	(291)	(1 150)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, FIN DE LA PÉRIODE	20 497	22 597	20 497	22 597

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers

Notes afférentes aux états financiers
Pour la période se terminant le 31 décembre 2014
(non vérifié)

1. AUTORISATION ET ACTIVITÉS

Le Conseil des arts du Canada (le « Conseil »), constitué en 1957 par la Loi sur le Conseil des arts du Canada qui a été modifiée en 2001 par le projet de loi C-40, n'est pas mandataire de Sa Majesté et est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. En vertu de l'article 85(1.1) de la Loi sur la gestion des finances publiques, le Conseil n'est pas assujetti aux sections I à IV de la partie X de cette loi, sauf pour le sous-article 105(2) et les articles 113.1 et 119 de la section II, les articles 131 à 148 de la section III et l'article 154.01 de la section IV. Le Conseil est une société d'État qui a pour objectifs de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

Le Conseil réalise ses objectifs principalement par l'entremise des programmes de subventions qui s'adressent aux artistes professionnels et organismes artistiques canadiens. Le Conseil engage des frais d'administration et de services dans la prestation de ses programmes. Les frais d'administration des programmes représentent les coûts directs de la prestation des programmes. Les frais de services des programmes sont les coûts engagés pour les activités non connexes aux subventions dans l'accomplissement du mandat du Conseil et les coûts connexes à l'attribution des subventions. Les frais d'administration générale représentent les coûts liés à la gestion d'entreprise, aux communications, aux ressources humaines, à la gestion de l'information, aux finances, aux locaux et à l'amortissement.

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCU) a été créée par le Conseil des arts du Canada en vertu d'un décret en 1957. La CCU sert de tribune aux gouvernements de même qu'à la société civile, et cherche à intéresser les Canadiens aux activités de l'UNESCO dans les domaines relevant de son mandat, quant à savoir l'éducation, les sciences naturelles et sociales, la culture, ainsi que les communications et l'information. Le Conseil des arts assure le secrétariat de la CCU, sous la direction d'un secrétaire général qui fait partie de son équipe exécutive de gestion.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Méthode comptable
Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

Base de préparation
Les présents états financiers intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2014. En conséquence, ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités du Conseil. Les états financiers intermédiaires ne sont pas audités pour toutes les périodes considérées. Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers intermédiaires sont conformes à celles fournies dans les plus récents états financiers annuels audités du Conseil.

Incertitude relative à la mesure
Pour préparer des états financiers conformes aux NCSP canadiennes, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des charges de la période. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les passifs liés au personnel, la durée de vie estimative des immobilisations corporelles et des actifs de la Banque d'art, la valeur résiduelle des actifs de la Banque d'art ainsi que la juste valeur des instruments financiers. Les montants réels peuvent différer des estimations.

Chiffres budgétés
Des chiffres budgétés, présentés à des fins de comparaison, ont été dérivés des estimations approuvées par le conseil d'administration.

3. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	Cumul 31 décembre 2014					Fin de l'exercice 31 mars 2014		
(en milliers de dollars)	Coût	Pertes non-réalisées	Gains non-réalisés	Juste valeur		Coût	Juste valeur	
	$	$	$	$	%	$	$	%
Dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions	112 970	-	30 459	143 429	54	104 678	139 301	54
Obligations	70 750	-	2 272	73 022	28	61 750	62 116	24
Alternatifs	20 630	-	5 857	26 487	10	20 630	25 307	10
Marché monétaire	3 438	-	-	3 438	1	14 944	15 030	6
Immobilier	8 163	(137)	1 890	9 916	4	7 977	9 452	4
Infrastructure	4 755	(16)	2 330	7 069	3	4 454	5 994	2
	220 706	(153)	42 808	263 361	100	214 433	257 200	100
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions	24 906	-	6 970	31 876	54	26 604	35 368	54
Obligations	14 745	-	467	15 212	26	15 910	15 940	24
Alternatifs	5 298	-	1 498	6 796	12	5 298	6 493	10
Marché monétaire	-	-	-	-	-	3 715	3 735	6
Immobilier	2 176	(35)	522	2 663	5	2 141	2 555	4
Infrastructure	1 328	(4)	714	2 038	3	1 335	1 790	2
	48 453	(39)	10 171	58 585	100	55 001	65 881	100
Total des placements	269 159	(192)	52 979	321 946		269 434	323 081	

Les gains et pertes non-réalisés sur les placements sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché, aux variations de change ou aux premières années de la phase de démarrage dans le cas de certains placements. Le Conseil évalue annuellement chaque instrument de placement contre des facteurs spécifiques afin de déterminer s'il existe une indication objective que le coût ajusté ne sera pas recouvert et, donc que le placement a subi une dépréciation. Le Conseil ne considère pas ces placements dépréciés autrement que temporairement.

Le Conseil gère deux portefeuilles séparés : dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et fonds Killam. Le testament Killam a demandé que leur don soit investi séparément. Mis à part le fonds Killam, toutes les autres contributions affectées, consolidées dans la dotation du Conseil des arts et les fonds spéciaux, représentent 8 % (31 mars 2014 : 8 %) de ce fonds pour une juste valeur marchande de 21 411 000 $ (31 mars 2014 : 20 910 000 $). La juste valeur totale des fonds d'investissement affectés, y compris le fonds Killam, est de 79 996 000 $ (31 mars 2014 : 86 791 000 $).

Les objectifs à long terme de la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et du fonds Killam consistent à générer des rendements réels à long terme afin de soutenir les coûts liés à l'administration des divers programmes, tout en maintenant le pouvoir d'achat du capital de la dotation.

Le Conseil investit dans des parts de fonds communs d'actions, d'obligations et de fonds alternatifs, et dans des parts de sociétés en commandite dans cinq fonds de placements immobiliers et quatre fonds d'infrastructure. Les catégories de placement autorisées et interdites, la composition du portefeuille ainsi que les restrictions de la quantité maximale de détention sont régies par une politique de placement approuvée par le conseil d'administration pour atténuer le risque. Tous les placements sont gérés par des gestionnaires de placements professionnels.

Le Conseil administre son portefeuille selon les indices de référence suivantes, comme indiqué dans la politique de placement et des objectifs de rendement qui est approuvée par le conseil d'administration. La composition des catégories d'actif peut varier selon un minimum et un maximum établis en fonction de l'indice de référence.

Catégories d'actif	Valeur marchande actuelle	Minimum	Indice de référence	Maximum
Actions – titres canadiens	11 %	5 %	10 %	15 %
Actions – titres internationaux	44 %	35 %	40 %	45 %
Obligations	27 %	15 %	25 %	35 %
Alternatifs	10 %	5 %	10 %	15 %
Immobilier	4 %	0 %	7,5 %	10 %
Infrastructure	3 %	0 %	7,5 %	10 %
Marché monétaire	1 %	0 %	0 %	10 %

Le marché monétaire inclut des fonds communs à court terme utilisés pour financer les engagements futurs du Conseil dans des fonds alternatifs et des parts de sociétés en commandite de fonds communs immobiliers et infrastructure. Ces fonds avaient un solde de 3 438 000 $ (31 mars 2014 : 18 765 000 $).

Les placements dans les fonds communs d'action comprennent des parts dans un fonds commun canadien et deux fonds communs globaux. Les titres canadiens sont évalués en regard des rendements de l'indice Standard and Poor's de la Bourse de Toronto. Les titres internationaux sont évalués en regard des rendements de l'indice Morgan Stanley Capital International (MSCI) All Country World Index. Les placements dans le fonds commun d'obligations proviennent d'une obligation de base plus, qui peut inclure des obligations conventionnelles canadiennes et internationales, des hypothèques, des obligations à rendement élevé et d'autres placements d'obligations. Le rendement des fonds d'obligations est comparé au rendement de l'indice Univers obligataire FTSE TMX. Les placements dans les fonds communs alternatifs comprennent des parts dans un fonds alternatifs incluant diverses catégories d'actif sur le marché international. Ce placement est évalué en regard des rendements de l'indice des bons du Trésor du Canada à 91 jours majorés de 4 %. Les actifs inclus dans es fonds immobiliers sont des immeubles commerciaux au Canada, aux États-Unis et globalement. Ces placements sont évalués en regard des rendements de l'indice Investment Property Databank pour les gestionnaires canadiens et le National Council of Real Estate Investment Fiduciaries (NCREIF) pour le gestionnaire américain. Le fonds d'infrastructure comprend deux portefeuilles de placements diversifiés dans les infrastructures. Ces placements sont évalués en regard de l'indice des prix à la consommation majoré de 4,5 %.

4. RISQUES FINANCIERS ET JUSTE VALEUR

Le classement des instruments financiers du Conseil, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, se présentaient comme suit :

(en milliers de dollars)

		Cumul 31 décembre 2014	Fin de l'exercice 31 mars 2014
Catégories - actifs et passifs financiers	Classement	Valeur comptable et juste valeur ($)	Valeur comptable et juste valeur ($)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Juste valeur	20 497	251
Débiteurs	Coût amorti	5 005	4 116
Placements de portefeuille[1]	Juste valeur	321 946	323 081
Découvert bancaire	Juste valeur	-	542
Subventions à payer	Coût amorti	32 665	30 901
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	1 673	3 544

1. La juste valeur des placements est présentée à la note 5.

a) Établissement de la juste valeur

La valeur comptable des débiteurs, des subventions à payer, des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements est déterminée comme suit :

- Les placements dans le fonds commun sont évalués à la valeur unitaire fournie par les gestionnaires du fonds commun, laquelle correspond à la quote-part du Conseil des actifs nets sous-jacents évalués à leur juste valeur, établie au moyen des cours de clôture du marché.
- Les alternatifs sont des placements en fonds communs évalués à la valeur unitaire fournie par le gestionnaire du fonds commun. Le gestionnaire de fonds gère plusieurs stratégies de fonds à l'intérieur du fonds et détermine la juste valeur unitaire à partir du cours de clôture (si disponible) pour certaines stratégies, ou au moyen d'un modèle d'évaluation et de données non observables pour d'autres stratégies.
- La juste valeur des placements immobiliers est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations soumises à des audits indépendants, qui sont fondés sur un modèle d'évaluation et des données non observables. On obtient ces évaluations auditées chaque année.

- La juste valeur des placements dans les infrastructures est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations établies à l'interne. Ces évaluations sont fondées sur un modèle d'évaluation et des données non observables et sont auditées à chaque année.

b) Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers sont regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur :

- Niveau 1 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix);
- Niveau 3 - les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché lorsque de telles données existent. On classe un instrument financier au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel on a pris en compte une donnée importante non observable lors de l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière, classés en fonction de la hiérarchie de la juste valeur décrite ci-dessus :

Actifs financiers à leur juste valeur

	Cumul 31 décembre 2014				Fin de l'exercice 31 mars 2014			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
(en milliers de dollars)	$	$	$	$	$	$	$	$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 847	16 650	-	20 497	-	251	-	251
Placements de portefeuille								
Dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions	-	143 429	-	143 429	-	139 301	-	139 301
Obligations	-	73 022	-	73 022	-	62 116	-	62 116
Alternatifs	-	-	26 487	26 487	-	-	25 307	25 307
Marché monétaire	-	3 438	-	3 438	-	15 030	-	15 030
Immobilier	-	-	9 916	9 916	-	-	9 452	9 452
Infrastructure	-	-	7 069	7 069	-	-	5 994	5 994
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions	-	31 876	-	31 876	-	35 368	-	35 368
Obligations	-	15 212	-	15 212	-	15 940	-	15 940
Alternatifs	-	-	6 796	6 796	-	-	6 493	6 493
Marché monétaire	-	-	-	-	-	3 735	-	3 735
Immobilier			2 663	2 663			2 555	2 555
Infrastructure	-	-	2 038	2 038	-	-	1 790	1 790
	-	266 977	54 969	321 946	-	271 490	51 591	323 081
Total	3 847	283 627	54 969	342 443	-	271 741	51 591	323 332

Passifs financiers à leur juste valeur

	Cumul 31 décembre 2014				Fin de l'exercice 31 mars 2014			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
(en milliers de dollars)	$	$	$	$	$	$	$	$
Découvert bancaire	-	-	-	-	542	-	-	542
Total	-	-	-	-	542	-	-	542

5. REVENUS REPORTÉS – CONTRIBUTIONS GREVÉES D'AFFECTATIONS D'ORIGINE EXTERNE

Les revenus reportés de contributions grevées d'affectations d'origine externe consistent en des revenus accumulés qui ont été reportés jusqu'à ce que les ressources aient été utilisées aux fins précisées par les dotations correspondantes. Le principal de 37 569 000 $ des dotations grevées d'affectations doit rester intact et est comptabilisé au titre de l'excédent accumulé des activités (voir note 6).

(en milliers de dollars)	Cumul 31 décembre 2014	Fin de l'exercice 31 mars 2014
Solde d'ouverture pour la période	37 097 $	27 721 $
Transfert des (aux) revenus nets de placements (note 7)		
Revenus nets de placements	3 766	1 959
Utilisation des fonds	(841)	(2 379)
	2 925	(420)
Gains non réalisés sur placements de portefeuille	403	10 131
Reclassés à l'état des résultats - portefeuille	(1 160)	(350)
Reclassés à l'état des résultats - dérivés	-	15
Solde de fermeture pour la période	39 265 $	37 097 $

Les gains non réalisés sur les placements de portefeuille sont liés à la variation de la juste valeur de ces actifs depuis la période précédente.

6. EXCÉDENT ACCUMULÉ

(en milliers de dollars)	Cumul 31 décembre 2014	Fin de l'exercice 31 mars 2014
Excédent accumulé des activités		
Dotation - contribution initiale	50 000 $	50 000 $
Principal de dotation - contributions grevées d'affectations d'origine externe	37 569	37 569
Réserve - excès de revenus de placements		
Solde au début de la période	122 445	123 445
Affecté de l'excédent accumulé des activités durant la période	-	(1 000)
Solde à la fin de la période	122 445	122 445
Excédent		
Solde au début de la période	24 926	23 953
Affecté à la réserve - excès de revenus de placements durant la période	-	1 000
Surplus (Déficit) pour la période	18 474	(27)
Solde à la fin de la période	43 400	24 926
Total de l'excédent accumulé des activités	253 414	234 940
Gains de réévaluation cumulés		
Solde au début de la période	39 037	11 925
Variations de la juste valeur	(103)	27 112
Solde à la fin de la période	38 934	39 037
Solde de l'excédent accumulé à la fin de la période	292 348 $	273 977 $

7. REVENUS NETS DE PLACEMENTS

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
Gains (pertes) sur disposition de placements de portefeuille	1 035 $	(1 349) $	1 443 $	(1 200) $
Transfert des revenus reportés				
– contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	(3 369)	(1 065)	(2 925)	(273)
Pertes nettes sur devises étrangères	286		276	(300)
Revenus d'intérêts et de dividendes et autres distributions	10 062	6 082	11 978	7 094
Frais de gestion du portefeuille	(539)	(354)	(1 704)	(1 056)
	7 475 $	3 314 $	9 068 $	4 265 $

8. PERTES NETTES DE LA BANQUE D'ART

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
Revenus de location	303 $	365 $	928 $	1 141 $
Autres revenus	47	49	119	21
Frais administratifs	(408)	(415)	(1 297)	(1 264)
Amortissement des autres immobilisations	(5)	(4)	(13)	(14)
	(63) $	(5) $	(263) $	(116) $

9. COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
Dépenses de programmes	150 $	173 $	504 $	518 $
Programmes – contributions reçues	(1)	(1)	(5)	(1)
Frais administratifs	333	342	914	1 100
	482 $	514 $	1 413 $	1 617 $

10. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
(Augmentation) Diminution des débiteurs	(2 870) $	(454) $	(889) $	1 459 $
Augmentation (Diminution) des subventions à payer	(22 421)	(25 651)	1 764	4 869
Augmentation (Diminution) des créditeurs et charges à payer	32	539	(1 871)	(1 379)
Augmentation (Diminution) des revenus reportés	(39)	161	(361)	(73)
Augmentation (Diminution) des crédits parlementaires reportés	(16 000)	(8 000)		6 000
Variation nette	(41 298) $	(33 405) $	(1 357) $	10 876 $

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien. Le Conseil conclut des transactions avec des apparentés dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions que celles conclues avec toute personne et société non apparentées, et ces dernières sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la valeur de la contrepartie établie et consentie par les apparentés.